



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 109197

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les propositions alternatives aux décisions des CDEN du comité départemental pour les moyens et pour l'éducation nationale du Tarn. Le comité comprenant des membres du conseil général, de l'Association des maires, de la FCPE, des DDEN, de l'UNSA, de la FSU, de Sud éducation, de l'UDEF, de l'AGIPA et de la FEDERTEEP ont établi ensemble une liste des besoins dans le premier et le second degré et élaboré des propositions alternatives à celles de l'administration. Ce comité réaffirme que, dans les écoles du Tarn, il faudrait 167 postes supplémentaires d'enseignants pour assurer la rentrée 2011 dans les écoles maternelles et élémentaires (57 postes pour qu'il n'y ait aucune école à plus de 25 élèves de moyenne à la rentrée 2011, 30 postes pour des RASED complets, 30 postes de BD formation continue, 30 postes de BD congés, 20 postes pour scolariser tous les enfants de deux ans dont les parents le souhaitent, plus d'enseignants que de classes en AR et ARSS soit 20 postes). 47 enfants handicapés, soit environ 10 % ne disposent pas d'AVS. Pour les collèges tarnais, leurs propositions tendent à rétablir une situation inacceptable. Elles s'appuient sur deux axes : 25 élèves par classe et le dédoublement dans un certain nombre de disciplines. Dans ces conditions, il manque 3796 heures pour couvrir les besoins ce qui correspond à 211 postes d'agents. Pour les lycées professionnels, en s'appuyant sur les critères clairs et précis, 24 élèves par classe, un travail en groupe et un accompagnement personnalisé pour tous dans des conditions convenables, il manque 1 218 heures pour couvrir les besoins, ce qui correspond à 68 postes d'enseignants. Dans les lycées, les critères retenus sont 28 élèves au maximum par classe, un dédoublement appliqué en totalité, une heure supplémentaire d'EPS par classe et une aide personnalisée en groupe de 7 élèves minimum. Il manque 2569 heures pour couvrir les besoins, ce qui correspond à 133 postes d'enseignants. L'objet de ces propositions est de construire un service public d'éducation nationale et laïque efficace et pertinent. Ces propositions ne poursuivent qu'un seul objectif : permettre à tous les jeunes de réussir en leur offrant l'accès à un haut niveau de qualification. Il souhaiterait donc connaître l'avis du Gouvernement sur ces propositions tarnaises afin de construire un service public d'éducation nationale et laïque à la hauteur des réels enjeux.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109197

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5313

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)